



## CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE VENDREDI 4 FÉVRIER 2022 - 20h30

Madame, Monsieur,

Le comité directeur a l'honneur de vous inviter à participer à l'assemblée générale ordinaire de Meaux Escalade qui se déroulera **vendredi 4 février 2022 à 19h45, Salle Truffaut, 17 avenue de la Marne à Meaux**. Toutefois, en fonction de l'évolution de la crise sanitaire, le comité directeur prendra si nécessaire la décision d'organiser l'AGO en distanciel. Nous enverrons un mail et nous actualiserons l'article dédié du site la veille pour vous avertir du maintien de l'AGO en présentiel ou de son basculement en distanciel.

Les délibérations porteront sur l'ordre du jour suivant:

- Rapport d'activité ;
- Bilan financier ;
- Modification du règlement intérieur ;
- Vote de l'achat d'une machine à ultrason pour le nettoyage des prises ;
- Deux postes vacants au sein du bureau (secrétaire adjoint, trésorier adjoint) ;
- Projets pour la saison 2022/2023 ;
- Budget prévisionnel pour 2022/2023 ;
- Montant des cotisations ;
- Questions diverses.

Nous vous rappelons que conformément aux dispositions des statuts et du règlement intérieur:

- L'assemblée ne peut délibérer que si le quart des membres est présent ;
- Le droit de participer à l'assemblée est réservé aux seuls membres à jour de leur cotisation à la date de l'assemblée ;
- En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par le mandataire de votre choix. Pour cela, vous devez compléter et signer la procuration jointe à cette convocation. Le mandataire devra se munir de cette procuration et la présenter le jour de l'assemblée, faute de quoi, il ne pourra pas vous représenter. Un mandataire peut porter au maximum 2 procurations ;
- Les adhérents mineurs peuvent se faire représenter par leur représentant légal.

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'assurance de nos respectueuses salutations.

Julien COUTURIER,  
Président de Meaux Escalade.

# Pouvoir de représentation

Je soussigné : \_\_\_\_\_

demeurant : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

membre de Meaux Escalade déclarée en préfecture sous le numéro W771001550 dont le siège est sis 24 avenue du Président Roosevelt à Meaux (77100) donne par la présente pouvoir à

M. Mme : \_\_\_\_\_

demeurant : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

également membre de Meaux Escalade pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 4 février 2022 à 19h45 salle Truffaut, 17 avenue de la Marne à Meaux à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Rapport d'activité ;
- Bilan financier ;
- Modification du règlement intérieur ;
- Vote de l'achat d'une machine à ultrason pour le nettoyage des prises ;
- Deux postes vacants au sein du bureau (secrétaire adjoint, trésorier adjoint) ;
- Projets pour la saison 2022/2023 ;
- Budget prévisionnel pour 2022/2023 ;
- Montant des cotisations ;
- Questions diverses.

En conséquence, prendre part à toutes discussions et délibérations, prendre connaissance de tous documents, émettre tous votes et, généralement, faire le nécessaire.

Fait à : \_\_\_\_\_

Le : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature du mandant

*(Précédée du nom et prénom du mandant et de la mention manuscrite "Bon pour pouvoir")*